

La Vallée du Locle



En 1151, une Charte des Seigneurs de Valangin, Renaud et son fils Guillaume, stipule la volonté de remettre à l'abbaye de Fontaine-André un lieu dit « la **Vallée du Locle** ». Il s'agit de la première apparition du nom du « Locle » connu à ce jour. Cette donation va générer un processus de colonisation des Montagnes qui s'étendra sur plusieurs siècles.

Et pourtant, dès la préhistoire...

La région que nous appelons actuellement Le Locle et Les Montagnes constitue déjà un lieu de passage durant l'Antiquité, voire la préhistoire. Des fouilles archéologiques menées au 20^e siècle ont montré que « *la région était habitée dès l'époque mésolithique* »¹. En effet, le réchauffement durable du climat permet à cette époque l'arrivée de chasseurs en altitude. Des Silex et des pointes de flèches y ont été découverts. Ceux-ci se trouvent actuellement au Musée archéologique du Laténium situé à Hauterive, de même qu'une... molaire de mammoth. Par ailleurs, de toutes nouvelles recherches, menées par l'Office cantonal du patrimoine, laissent à penser que la présence humaine pourrait être antérieure². Toutefois, cette présence n'était sans doute qu'occasionnelle ou accidentelle, l'implantation de communautés humaines permanentes étant peu probables.

Il en va de même durant l'Antiquité où la région des Montagnes est traversée par les légions romaines. L'attractivité et l'accessibilité de la région restent néanmoins limitées.

Le rôle des ordres monastiques (moines)

Durant le Haut Moyen Âge, la situation ne va guère évoluée. Toutefois, c'est à

cette période que les ordres monastiques, c'est-à-dire des communautés de moines, vont voir le jour et gagner en importance. Ainsi, au 6^e siècle, Benoît de Nursie (480-547) fonde un monastère au Mont Cassin en Italie. Celui dont les catholiques et orthodoxes appelle Saint-Benoit est considéré comme l'un des maîtres à penser de la vie monastique. Caractérisée par son caractère austère, la vie monastique est régie par « la règle » (pauvreté, chasteté et obéissance). Durant plusieurs siècles, les monastères bénédictins vont ainsi croître.

D'autres ordres monastiques verront le jour, dont ceux des Cisterciens au 11^e siècle ou à partir du 12^e siècle, ainsi que les ordres mendiants, tels que les Franciscains ou les Dominicains³.

Durant le Moyen-Âge, les seigneuries vont progressivement s'appuyer sur ces communautés pour réaliser certains de leur dessein.

Abbaye de Fontaine-André

Le monastère de « Prémontré » à Laon dans l'Aine est fondée en 1120 par Norbert de Xanten (1075-1134). Ayant pris conscience, quelques années plus tôt, d'une vie légère et dissolue à la chapelle impériale, celui-ci créé un nouvel ordre basé sur la règle de Saint-Augustin, dont l'obéissance, l'humilité et la pauvreté sont quelques unes de ces prescriptions. L'ordre monastique fait rapidement de nombreux adeptes et multiplie ses établissements (Montbéliard, Bellelay, Porrentruy...). Ainsi, en 1143, les frères Mangolt de Rodolphe de Neuchâtel, Seigneurs du territoire, font une donation à l'ordre d'une parcelle, afin de leur permettre l'érection d'une abbaye à Fontaine-André.

« Vallem de Losculo »

Au 12^e siècle, Le Locle fait son entrée dans l'histoire, sans doute par et grâce aux moines blancs de l'ordre de « Prémontré ». Ainsi, en 1151, les Seigneurs de Valangin établissent une charte en faveur de l'abbaye de Fontaine-André : « *dederunt nobis pratum apud Amens quod vulgo calcina dicitur et vallem de Losculo* »⁴. La vallée du Locle y est clairement mentionnée. Toutefois, si le lieu précis ne nous est pas connu, il est fort probable que celui-ci recoupe la localité actuelle. En effet, la présence d'eau, si rare dans les Montagnes, joue un rôle de première importance. L'or bleu, source de vie, a un pouvoir

d'attraction considérable sur les premiers colons. D'ailleurs, Le Locle (*lasculus*) viendrait du diminutif de « Lac » (*lacus*). Il pourrait également dériver du celtique « Loch-cle », qui signifie l'« eau cachée », « *allusion aux nombreuses eaux ascendantes qui émergeaient au fond de la vallée* »⁵.

L'implantation des premiers sujets de la Seigneurie de Valangin n'est cependant pas une villégiature. Les colons doivent maîtriser une nature souvent hostile et sauvage. L'appropriation des lieux nécessite une transformation importante de leur environnement. Les vastes forêts forcent les moines et leur escorte à déboiser. Il s'agit de s'installer et de favoriser l'agriculture, afin d'assurer leur moyen de subsistance.

Le défrichement : large processus continental

Le déboisement de la Vallée du Locle s'inscrit dans un large processus « européen ». En effet, à partir de l'An mil, les faibles rendements agricoles nécessitent la recherche de nouvelles terres cultivables, ce d'autant plus que la population augmente. En collaboration avec le clergé, dont la puissance ne cesse de croître en ce siècle de croisades, de nombreux Seigneurs prennent l'initiative d'autoriser la conquête de nouveaux espaces.

Les Montagnes neuchâteloises ne feront pas exception. Au 11^e et 12^e siècle dans la continuité du large processus européen, le réchauffement du continent favorise la colonisation et l'exploitation de nouvelles terres, rendues nécessaires par l'évolution démographique. Les moines blancs de l'abbaye de Fontaine-André défrichent la Vallée et les Montagnes. L'endroit prend d'ailleurs le nom de « Noires-joux », référence à la méthode de déboisement consistant à brûler les forêts. Nombre de lieux-dits ou de localités feront référence à cette méthode. Pour exemple, les Brenets, « *troisième mairie indépendante des Montagnes* » en 1539, semblent tirer son nom de l'allemand « brennen » (brûler)⁶.

Vers une reconnaissance progressive

Malgré le début d'une colonisation, les conditions d'existence dans les Montagnes restent difficiles, les rendant par conséquent peu attractive. À l'origine du développement de la Vallée du Locle, l'habitat reste dispersé.

L'économie se concentre avant tout sur « *l'élevage et l'économie laitière* »⁷. L'historien, Michel Schlup, parlera de « *l'or blanc de nos pâturages* », contribuant à l'apport calorifiques et nutritifs pour ses habitants⁸.

Les siècles suivants seront alors marqués par différentes franchises et reconnaissances des souverains successifs, permettant d'assurer son développement et son autonomie. Bon gré, mal gré, Le Locle sera parfois entraîné dans les différents conflits européens, avant de bénéficier d'un développement économique particulièrement réjouissant, tout d'abord dans la dentelle, puis l'orfèvrerie et bien entendu l'horlogerie. Des paysans horlogers aux luttes ouvrières, des courants religieux aux grands penseurs, **Le Locle, Mère commune des Montagnes neuchâtelaises**, constitue un témoin de tout un pan de l'histoire industrielle et sociale internationale.

Notes

1 FAESSLER, François, *Histoire de la Ville du Locle : des origines à la fin du XIXe siècle*, Édition de la Baconnière, Neuchâtel, 1960, p. 9. La période mésolithique, que nous pourrions qualifier d'âge moyen de la maîtrise de la pierre, s'étend de 10'000 à 5'000 ans avant notre ère.

2 À la suite d'analyses de pollen menées par l'OPAN le cadre du projet de contournement de la Ville du Locle.

3 En annexe se trouvent quelques ordres monastiques parmi les plus importants du Moyen-Âge et de la Renaissance.

4 FAESSLER, François, *Histoire de la Ville du Locle : des origines à la fin du XIXe siècle*, Édition de la Baconnière, Neuchâtel, 1960, p. 10.

5 BURGER, André et SCHAER, Jean-Paul, « La vallée du Locle - Oasis jurassienne ». In *Cahiers de l'Institut neuchâtelais*, Éditions Gilles Attinger, Hauterive, 1996, p.8.

6 FAESSLER, p. 5.

7 MEYER, Werner, « Défrichement », in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 11.11.2008, traduit de l'allemand par Martin, Pierre-G. Online: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007949/2008-11-11/>, consulté le

10.04.2020.

8SCHLUP, Michel, Histoire anecdotique de nos boissons : le buveur neuchâtelois du Moyen Âge à la Belle époque, nrn, n° 133-134, Le Locle, 2017, p. 34.

-> Frise chronologique